



Bmw garantie vehicule annulée car vehicule modifiée

Par **CALYPSO06**, le **23/04/2010** à **10:52**

Bonjour, rnrnvoila mon histoire. rnrnIl y a 3 mois j'achete un vehicule BMW à un particulier rnce vehicule de 2007 possede une garantie occasion BPS valable encore 1 an et cessible. rnrnIl y a 3 semaines le voyant moteur s'allume rnj'emmene le vehicule chez bm, bilan il faut changer les injecteurs. rnles injecteurs sont changés sous garantie rnrnIl y a 2 jours (et apres 400km) le probleme reapparait rnj'emmene le vehicule chez bm, bilan 3 bobines et une sonde à changer rnMais l'organisme de garantie (alphabet) refuse la prise et charge et annule ma garantie car ils se sont rendu compte que ma voiture n'a plus le silencieux d'origine, mais un echappement sport (qui est homologués TUV) rnrnbref je dois payer 1000€ de facture et mon vehicule n'est plus garantie. rnrnAi je un recours pour ma garantie? les personnes d'alphabet me disent que le contrat stipule que la garantie est annulée pour toute modif (jantes echappement etc...) rnrnQuel recours contre le garage qui me fait payer cette facture alors que le probleme n'avait pas etait résolu. rnpuis je le prouver car le garage me soutiens que ce n'est pas la meme panne car le diagnostique electronique n'a pas revelé les memes erreurs. rnet que le voyant moteur a de nombreuses signification. rnrnque faire si apres cette reparation le probleme reviens encore ? rnrnd'avance merci à vous rncar je ne sais vraiment pas quoi faire...